

sur ces traitements, jusqu'à l'année 1927 du moins. Dans l'intervalle, ceux qui sont chargés de fixer le chiffre des retributions examineront cette question d'une revision ascendante de l'échelle des rémunérations.

QUESTIONS TRANSFORMEES EN ORDRE DE DEPOT DE DOCUMENTS

BOIS DE SERVICE UTILISE DANS LES PORTS

Par M. LADNER:

1. Combien de bois a été importé des Etats-Unis en Canada et utilisé pour des travaux du Gouvernement durant les années 1923 à 1925 inclusivement?
2. Combien de ce bois importé des Etats-Unis était d'origine canadienne?
3. Quelle est la valeur totale de bois importé des Etats-Unis et dont on s'est servi pour des travaux du Gouvernement depuis 1922 à 1925 inclusivement?
4. Quelle est la valeur totale de bois canadien utilisé durant la même période?
5. Quelle est la valeur totale d'autres produits importés des Etats-Unis depuis 1922 à 1925 inclusivement et utilisés pour la construction ou le service d'ouvrages publics?

IMPORTATIONS DE SUCRE BRUT ET DE BEURRE

Par M. ARMSTRONG (Lambton-Est):

1. Quel est le prix du cent livres de sucre brut, importé au Canada des Antilles anglaises et d'Australie, respectivement, au port d'expédition?
2. Quel est le fret à payer la livre sur le sucre brut importé au Canada des Antilles anglaises et d'Australie, et quel est le tarif douanier la livre sur ce sucre importé des pays susdits?
3. Combien de livres de beurre a-t-on importées au Canada depuis le 1er janvier 1926, et venant d'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis respectivement?

POSTE DE SIGNAUX DU CHENAL LIVINGSTONE

A l'appel de l'Ordre du jour:

M. GOTT: Monsieur l'Orateur, j'aimerais à demander au Gouvernement, et en particulier au ministre de la Marine et des Pêcheries (l'hon. M. Cardin), à qui j'ai fait parvenir une copie de cette demande, si le Gouvernement, par l'entremise du ministère mentionné, a autorisé une maison américaine de signaux maritimes, connue sous le nom de J. W. Westcott & Company, agents de signaux maritimes, de Détroit (Michigan), à établir un poste de signaux à la tête du nouveau chenal Livingstone, en bas de la rivière Détroit, à deux milles en amont d'Amherstburg (Ontario), dans les eaux canadiennes et sur un phare appartenant au gouvernement canadien? Sinon, a-t-on accordé à la Lake Carriers Association un permis pour l'utilisation de ce phare? Le ministère a-t-il été informé que les intéressés se préparent à poser, entre ce phare et la terre ferme, un câble exclusivement destiné à leur usage. Le Gouvernement a-t-il reçu des protestations ou des observations de résidents canadiens contre la permission

accordée à la société américaine de télégraphie maritime. Dans ce cas, quelle mesure a prise le Gouvernement à ce sujet?

L'hon. P. J. A. CARDIN (ministre de la Marine et des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier l'honorable membre pour l'envoi d'une copie de sa question. Le 12 de mars, M. J. N. Arthurs, surintendant des feux et balises dans le district de Parry-Sound, nous a transmis une demande de la compagnie Westcott des télégraphistes de marine et des agents maritimes, de Détroit, pour être autorisés à installer un poste de signaux sur la jetée de la station du chenal Livingstone dans la rivière Détroit.

Le surintendant émit l'avis qu'il ne voyait aucune objection contre l'octroi du permis. Le 30 mars il m'écrivit de nouveau à ce sujet. La question dûment examinée par le ministère, celui-ci répondit, à la date du premier avril, que la demande pouvait être accordée. Nous n'avons plus entendu parler de rien jusqu'au 29 avril, alors que M. A. F. Healy, de Windsor, nous apprit qu'on s'opposait à la demande qui avait été faite. Le premier mai, la société des télégraphistes et agents maritimes Westcott ont été prévenus d'arrêter les travaux d'installation du poste. Le jour même la compagnie Westcott nous avisa par dépêche qu'elle avait interrompu ses opérations. Depuis, le maître de port d'Amherstburg a été chargé d'examiner le bien fondé de l'opposition faite à l'entreprise. Tel est l'état de la question. Nous n'avons pas reçu de demande de la part d'autres sociétés.

SERVICE AERIEN DES PECHERIES

A l'appel de l'Ordre du jour.

M. McQUARRIE: Je demanderai au ministre s'il a examiné l'à-propos d'abolir le service de surveillance aérien des opérations de pêche, à la suite de ma question du 3 mai dernier.

L'hon. P. J. A. CARDIN (ministre de la Marine et des Pêcheries): La question a fait l'objet d'un examen et je suis actuellement en instance auprès du département de la Défense nationale pour que le service soit maintenu.

DEMANDE D'UN DOSSIER

A l'appel de l'Ordre du jour.

M. MAYBEE: Le 22 mars, la Chambre a ordonné le dépôt du dossier relatif à la révocation d'un nommé John Hanna. Je désirerais savoir du ministre des Chemins de fer pourquoi ce document n'a pas encore été déposé sur la table.

L'hon. C. A. DUNNING: Je m'informerai à ce sujet.